



DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL
Commission des Jeunes
SAISON: 2018 / 2019



FINALES
R E G L E M E N T DES COUPES U13
Football à 8

COUPE DEPARTEMENTALE U13 – ALAIN GOSNET
CHALLENGE DU DISTRICT U13
COUPE DEPARTEMENTALE U16 FEMININES

- Un club ne pourra être représenté que par une seule équipe lors des finales.
- 12 équipes participantes à la finale de la coupe départementale
12 équipes participantes à la finale du challenge du district
12 équipes participantes à la finale de la coupe départementale U16 F

RAPPEL:

Finales U13 réservées aux joueurs « U13 » nés en 2006 et « U12 » nés en 2007

Finale Départementale U16F réservée aux joueuses U16F - U15F et U14F

Le règlement du Football à 8 sera intégralement appliqué (nombre de joueurs, dimension du terrain..).

Les joueurs ou joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Tous les joueurs figurant sur la feuille d'arbitrage doivent être régulièrement licenciés, et qualifiés à la date de la rencontre.

Toute équipe enfreignant cette règle sera disqualifiée.

Rappel que l'arbitrage est éducatif et que le comportement des éducateurs est déterminant pour l'apprentissage des jeunes. Mauvaises touches à refaire par le même joueur.

DISPOSITION CONCERNANT L'EPREUVE DE JONGLERIES :

Cette épreuve sera organisée avant les matchs.

Toutes les équipes présentes participent à l'épreuve de jongleries. Cette épreuve départagera les équipes en cas d'égalité au classement à l'issue des matchs de poules.

Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds et tête).

**30 contacts PD, 30 contacts PG / 30 tête (aucun rattrapage pour ces 3 surfaces de contact)
Deux essais pour chaque pied et 2 essais pour la tête.**

Libre choix de monter le ballon avec le pied de son choix.

En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-après :

A - ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS

- 1^{er} au total du 9^{ème}
- 2^{ème} au total du 10^{ème}
- 3^{ème} au total du 11^{ème}
- 4^{ème} au total du 12^{ème}

EGALITE - DECOMPTE DES POINTS :

Dans chaque poule, un classement sera établi en fonction du barème suivant :

- match gagné 4 points.
- match nul 2 points.
- match perdu 1 point.
- match perdu par pénalité 0 point.

Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité de points au classement, le premier et le seul critère pour les départager est l'épreuve des jongleries.

Organisation des finales de coupe

Coupe Départementale U13 Alain Gosnet

Challenge du District U13

Coupe Départementale U16 Féminines

Formule échiquier

- Les 12 équipes qualifiées sont réparties en deux groupes (A et B) de 6 équipes.
- Les groupes ont été constitués par tirage au sort le 18 avril 2019 au district par la commission restreinte de la commission des jeunes.
- Chaque rencontre se déroule sur une mi-temps de 14'.
- Après la première série de rencontres un classement est effectué (4, 2, 1 points).
- Après la seconde série de rencontres un nouveau classement est effectué ; les points acquis sont cumulés à ceux obtenus précédemment et ainsi de suite.
- Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité au classement, le premier et seul critère pour les départager est l'épreuve de jongleries.
- Chaque équipe dispute 5 rencontres.
- A l'issue des 3 rotations, dans chaque groupe un classement est établi de 1 à 6.
- Demi-Finales croisées entre les groupes A et B et matchs de classement à suivre

En cas de contestation, les membres de la commission jeunes seront les seuls à statuer.